

CONSEIL MUNICIPAL du 28/01/2016 à 20 heures 30

Excusés : Bernard BILLES ; Véronique RAMBAUD

Pouvoirs : 0

Secrétaire : Cédric FERMOND

Pour info : approbation du compte-rendu du C.M. du 17/12/2015, avec une D.M. rajoutée pour paiement de l'URSSAF (rajout au C.M. du 17/11/2015) : 13 voix pour / 13 votants

Joindre la convention de location de la salle polyvalente à la délibération numéro 55 du 17 décembre 2015 pour validation par la sous-préfecture

Rajout des délibérations pour négociation de l'acquisition des terrains Foray et contact établissements financiers pour emprunts : accord de l'assemblée

1) Délibération pour création de poste :

Poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe, hors temps NAP, pour Marie-Christine Collange, permettant l'annualisation de son temps de travail
Décision du C.M. : attente des propositions du groupe de travail
Précision : il n'y a pas d'évolution automatique d'échelon pour les non titulaires.

2) Arrêté pour titularisation :

Titularisation de Patrice après douze mois de stage : choix entre prolongation de stage ou titularisation à compter du 01/02/2016
Départ en retraite de Patrice dans un an.
Décision du C.M. : comparer avantages et inconvénients de la titularisation en matière de retraite et de rémunération, en parler avec l'intéressé avant décision.
Précision : le statut du titulaire ou du stagiaire est identique, au regard de la caisse de retraite CNRACL ; les retenues salariales sont moindres que celles retenues aux adhérents IRCANTEC, caisse à laquelle patrice cotisait avant sa stagiarisation début 2015 : 13 pour sur 13 votants

3) Tarifs de l'eau pour 2016 :

Proposition d'une hausse de 0,04€ le m3 (rattrapage tarif) + 0,02€ (suppression de taxe de 0,02€ le m3), soit 0,06€ le mètre cube : le tarif communal passera donc de 0,21€ à 0,27€
13 pour, sur 13 votants

4) Délibération pour encaissement des pavés publicitaires du bulletin municipal :

Tarif minimum de 50€ par pavé publicitaire, pour encaissements à compter du 1 janvier 2016
13 pour, sur 13 votants

5) Délibération pour le versement d'un acompte sur subvention :

Demande de l'association du sou des écoles, après sa mise en sommeil en 2015, du versement d'un acompte sur subvention 4T 2015 et année 2016 (pour information : subvention 2014 = 1 020,00 €)

Décision d'attribuer un acompte sur subvention ordinaire et subvention exceptionnelle de 1 000,00€ (pour info : dont 150€ d'acompte sur subvention exceptionnelle de 150 € au titre du remboursement des frais pour la location des « Rosalies » payé par le sou des écoles pour la fête du village 2015)

Délibération : 11 voix pour et 1 abstention, 1 personne n'a pas participé au vote.

6) Délibération pour l'acquisition de la parcelle AB236 d'EDF, en vue de l'édification d'une zone de stationnement et d'un parcours de santé : prix proposé par le service des Domaines et demandé par EDF : 14 000,00 €

13 voix pour, sur 13 votants

7) Délibération pour autoriser le Maire à engager les négociations en vue de l'acquisition des terrains Foray : le prix estimatif des Domaines est de 815 000 €, auquel il faut ajouter 10 500 € de frais d'enregistrement

Création d'un (ou deux) groupe de travail Pôle médical et Foyer logement

12 voix pour, 1 voix contre, sur 13 votants

8) Autorisation au Maire par le Conseil Municipal pour contacter les organismes financiers, en vue de financer l'acquisition des terrains

12 voix pour, 1 voix contre, sur 13 votants

9) Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette

Liste des dépenses d'investissements engagées début 2015 :

Monsieur le Maire explique que le budget n'étant pas voté à ce jour, il devra faire face à certaines dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget 2016.

- Compte 2183 : ordinateur pour bureau du maire pour 599,00€
- Compte 2031 : études géotechniques de sol sur terrain Foray pour 2 013,60€
- Compte 211 : acquisition terrain E.D.F. pour 14 000,00 €
- Compte 2135 : traçage de trois terrains de badminton à la salle polyvalente pour 1 692,00€
- 13 voix pour, sur 13 votants

10) Divers :

- P.L.U. : questions de l'urbaniste du P.L.U. sur la zone des Révolets, remise d'un document proposant la voirie à réaliser en cas d'urbanisation de la partie nord des Révolets (vers route des Balmes)

- Information sur la nomination d'Aurélie Navarro comme régisseuse de la nouvelle régie permettant l'encaissement des recettes de spectacles ou des sorties jeunes
Mandataire suppléante : Katia Ravel
- Cadeaux reçus en mairie : pour le sou, ou pour la fête du village ? Affectés au sou des écoles et au CCAS
- Groupe de travail / agents communaux :
Fiches de poste reçues
Demande de paiement de 2 heures pour la réunion du samedi 5 décembre : refus de l'assemblée ; mais paiement des heures éventuelles pour réunions le mercredi
- Spectacle Alain Hiver : tenue de la buvette par le sou des écoles (plus de monde impliqué), sécurité (agent SIAP : 116€), accueil d'Alain Hiver par la famille Constantin
- Retours sur vœux du samedi 16 janvier 2016 : entrée centrale ou par le nord (bruit / enfants, froid qui rentre), vidéo non visible (achat d'un écran pour la salle poly ?)
- Chiens errants : rappel convention avec la SPA
- Associations : nouveau bureau à l'A.S.A.
- Reprise de concessions au cimetière : état des lieux par Ariane
Formation le 3 mars à Grenoble sur la gestion des cimetières
- Point sur le personnel du secrétariat